



La Dordogne répond à l'appel du Maréchal : l'assainissement de la Petite et de la Grande Beune en 1941

Le département de la Dordogne, comme le reste du territoire national, est, pendant la guerre, confronté à diverses pénuries. Né d'une initiative privée rapidement relayée par l'Etat et les collectivités, un projet de production de chanvre dans les vallées des Beune met en perspective la double question de la pénurie des textiles et de celle de la main d'œuvre.

La culture du chanvre, une activité ancienne et perdue

La Petite Beune, longue de 12 km, et la Grande Beune, longue de 25 km, sont deux cours d'eau qui serpentent dans des vallées larges de 200 à 400 mètres et se jettent dans la Vézère au niveau des Eyzies-de-Tayac. Le dernier curage des ruisseaux de la vallée des Beunes datait alors de 1898. Jusque-là, se pratiquait la culture du maïs, du tabac, et, surtout, du chanvre qui, concurrencé en particulier par le coton, disparut peu à peu. La disparition des cultures entraîna celle du métier, et seuls les noms de lieux (Lou Canaval, par exemple) témoignent encore de l'ancienneté de ces pratiques. Le maire de Sireuil de l'époque, M.Ussel, racontait que, dans sa famille, où ils étaient tisserands de père en fils depuis 500 ans, il avait vu le chanvre prospérer avant 1900 pour sombrer ensuite. Les lits des ruisseaux s'étaient lentement colmatés.

Si, dans les années 1930, quelques propriétaires s'étaient efforcés de créer une association syndicale afin de recouvrer leur terre en réalisant des opérations d'assainissement, des dissensions eurent chaque fois raison de cette volonté.

Le projet d'Armand Triplet, industriel en textile réfugié du Nord

Armand Triplet, négociant en cotons bruts et ancien membre de la chambre des ingénieurs conseils et ingénieurs experts de France, réfugié du Nord, s'était fixé aux Eyzies au début de la guerre. En 1941, il y constitue une société, « Les textiles du Périgord », qui a pour but la culture, le rouissage¹ et le teillage² du chanvre. Il avait, le 11 avril 1941, exposé par lettre son projet au préfet : (...). *J'ai été amené à conseiller à recommander l'ense-*

1 - Macération que l'on fait subir aux plantes textiles telles que le lin ou le chanvre pour faciliter la séparation de l'écorce filamenteuse d'avec la tige.

2 - Broyage de la plante pour en briser les parties ligneuses.

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ASSAINISSEMENT
DES VALLÉES DES BEUNES**

Siège : Mairie de Sarlat



rubrique...

mencement du chénevis dans la région des Eyzies partout où une parcelle de terrain pouvait être réservée à la culture du chanvre : nous espérons pouvoir ainsi parer, si peu que ce soit, à la pénurie de ficelles, cordes et toiles dont nous souffrons. (...).

Monsieur Peyrony³ m'a précisé qu'une étude d'irrigation et de drainage avait déjà été faite il y a quelques années par le Génie rural de votre département. Or, une loi parue au J.O. du 9 avril dernier accorde le caractère d'urgence aux travaux de ce genre, ce qui faciliterait et hâterait considérablement les démarches en vue de l'ouverture des travaux. (...). Mon plus ferme désir est de faire revivre ici la vieille tradition de la culture du chanvre en y adjoignant éventuellement une petite industrie locale dont la région est démunie et que chacun réclame.

Le 3 avril 1941, D. Peyrony, de son côté, informait le préfet⁴ qu'Armand Triplet avait organisé aux Eyzies, le 30 mars 1941, une conférence au cours de laquelle il avait exprimé l'intention d'y créer une usine pour la transformation du chanvre si les paysans voulaient bien cultiver cette plante, qui serait d'un bon rapport. Selon Peyrony, un premier essai de culture avait eu lieu. Il sollicite donc l'intervention des services de l'Etat car, si, comme je le pense, ce premier essai donnait de bons résultats, cette

culture s'étendrait vite et serait une source de revenu et de prospérité pour la région. Les vallées marécageuses de la Beune se prêteraient admirablement à cette culture si elles étaient drainées ; ce serait de 300 à 400 hectares de terrain inculte d'excellente qualité qui seraient ainsi récupérés. Il y aurait lieu de reprendre le projet qui avait été amorcé il y a déjà quelques années par le Génie rural. Au moment où nous avons bien besoin de tirer tant de ressources de notre sol pour parer au plus urgent et pour notre relèvement national, j'ai pensé, Monsieur le préfet, que cette question ne vous serait pas étrangère et que vous désireriez vous aussi la voir solutionner au plus tôt en la soumettant à Monsieur le Secrétaire d'Etat à l'Agriculture.

**Il n'était pas
question d'empiéter
sur des terres déjà
cultivées...**

Il n'était pas question d'empiéter sur des terres déjà cultivées et réservées aux céréales et aux produits de première nécessité mais bien de rentabiliser de nouveaux espaces par de nouvelles productions. Le chanvre, transformé en filasse après les opérations de rouissage, de broyage et du teillage sert à fabriquer à façon des cordes, de la ficelle lieuse, de la corde spéciale pour pendules, des bretelles, des sangles pour les maréchaux-ferrants, des guides de labour, des longes, etc., autant de produits disparus du marché par suite de la pénurie des temps de guerre et de l'impossibilité de s'approvisionner à l'étranger.

Mise en route rapide du projet

La loi du 16 février 1941 évoquée par Armand Triplet conférait en effet aux préfets tous pouvoirs pour entreprendre les travaux agricoles urgents et d'intérêt général, notamment des travaux d'assainissement des terres humides et de dessèchement des marais de leurs territoires. Le

3 - D. Peyrony, Président du syndicat agricole des Eyzies.

4 - Il s'agit du préfet Maurice Labarthe, nommé le 30 octobre 1940, il est remplacé, le 14 novembre 1941 par René Rivière.

préfet de la Dordogne se saisit immédiatement de ce projet, qui connaît des développements très rapides puisque, le 20 mai 1941, les onze maires des communes concernées (Saint-André-d'Allas, La-Chapelle-Aubareil, Les Eyzies-de-Tayac, Saint-Geniès, Marquay, Marcillac-Saint-Quentin, Meyrals, Sarlat, Sireuil, Tamniès, Tursac) sont convoqués pour une réunion au cours de laquelle est créé un Syndicat intercommunal des vallées de la Grande et de la Petite Beune.

Le projet, qui concerne une superficie d'environ 1500 ha dont 900 incultes et quatre cents propriétaires, consiste à faciliter l'évacuation des eaux par l'approfondissement et l'élargissement de la Grande et de la Petite Beune et de leurs affluents, à établir, si nécessaire, des canaux de dérivation, et, enfin, à construire ou réparer les ouvrages d'art indispensables. Le financement des projets, à la charge du syndicat, bénéficierait de subventions étatiques, mais... restait à résoudre la question de la main d'œuvre et de sa gestion.

La main d'œuvre Annamite

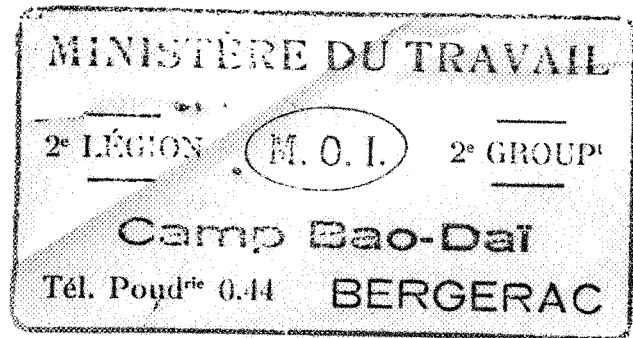
La main-d'œuvre est, dans un premier temps, trouvée à Bergerac où stationnent environ 2000 Annamites réquisitionnés lors de la mobilisation comme travailleurs pour les besoins de la poudrerie et que le blocus empêchait de retourner chez eux. Ils dépendent de la 2^{ème} légion des Travailleurs Indochinois de Bergerac qui comptait, en avril 1942, neuf compagnies de 250 hommes⁵.

1941

Un premier groupe de 50 Indochinois arriva le 20 juin 1941 aux Eyzies et construisit des

5 - Lettre du Secrétaire d'Etat au travail au préfet de la Dordogne du 14 avril 1942. Archives départementales de la Dordogne (AD 24), 11 W 153.

6 - Le 28 octobre 1942, Denis Peyrony écrit au ministre de l'Education nationale afin de lui demander que, à l'issue de la guerre, soit réservé pour le fonctionnement de l'Institut de Préhistoire qu'il projette de créer aux Eyzies un des baraquements utilisés par les Indochinois. Seraient formés dans cet Institut des étudiants qui y suivraient des cours assurés par MM. Lacorre, S. Blanc, Peyrony père et fils. A.D. 24, 11 W 153.



baraquements⁶. Les effectifs atteignent 500 Indochinois fin juillet et 750 (soit 3 compagnies) fin août 1941, affectés aux différents chantiers. En novembre 1941, deux compagnies quittent les lieux, car les travaux sont interrompus à cause de l'hiver. Mais, le 12 décembre 1941, ce sont 50 Travailleurs Etrangers (TE) Espagnols incorporés au 652^e Groupe de Travailleurs Etrangers (GTE⁷ de Mauzac qui travaillent entre Bénivet et Thomas puis, l'été venu, sur Allas⁸).

1942

Il n'y a plus que 250 Indochinois en 1942. Le 11 mai 1942, une compagnie de Travailleurs Indochinois (TI) (la 14^{ème} compagnie), arrivée en train aux Eyzies, est affectée, pour moitié à Cazelle (parfois appelée La Forge-Cazelle), pour moitié à Thomas⁹, mais la compagnie est, en septembre 1942, retirée assez brusquement et dirigée sur la poudrerie de Bergerac ou affectée aux vendanges ; 50 hommes seulement demeurent sur le chantier.

En septembre 1942, l'ingénieur du Génie rural de la Dordogne émet l'idée, qui demeure non suivie d'effet semble-t-il, d'employer un effectif de plus de 2000 jeunes, via les Chantiers de jeunesse.

7 - Voir Bernard Reviriego, *Les Juifs en Dordogne, de l'accueil à la persécution*, co-édition Fanlac-Archives départementales, 2003, Les groupements de Travailleurs Etrangers, pp. 115-161 et étude à paraître, *Les GTE en Dordogne : des camps avec des barbelés administratifs*.

A partir de la loi de septembre 1940, 8 GTE sont créés en Dordogne (Saint-Astier ; Le Buisson ; Chancelade ; Bergerac ; Calviac ; Castelnau-Fayrac ; Mauzac ; Agonac. Le nombre de ces groupes est ramené à 6 à partir de mars 1941 puis à 5 en septembre 1942 et à 3 en décembre 1943 (Chancelade, Saint-Astier, Bergerac).

8 - Voir à ce sujet le témoignage oral de M. José Pareja, incorporé au GTE de Mauzac et affecté au détachement basé sur la commune de Saint-André-d'Allas. AD 24, 7 AV 31.

9 - Sans doute à Allas.

1943

En juillet 1943, le syndicat dispose de seulement 50 TI et de 30 TE Espagnols alors que 300 hommes seraient nécessaires. Le 5 juillet 1943, les derniers Indochinois quittaient la Beune et il ne restait alors que 22 TE Espagnols. Ce retrait du détachement est effectué dans l'urgence, à la demande des autorités d'occupation qui imposent de mettre à disposition de l'organisation Todt¹⁰ tous les travailleurs Indochinois effectuant des travaux d'intérêt public. Devant cet état de fait alarmant, 160 jeunes requis du Service Civique Rural (SCR), tous étudiants, sont déployés le 22 juillet 1943, mais, peu aptes au travail, ils ne fournissent aucun rendement. Le préfet tente, à partir de septembre 1943, d'obtenir la mise à disposition de travailleurs Nord Africains¹¹ et, il s'adresse directement, le 13 avril 1944, au chef de l'Etat à Vichy pour que soit dirigés sur le chantier des Beunes 250 Travailleurs Musulmans¹² indispensables à la poursuite des travaux. Faute de solution, on pense enfin faire appel à des requis au STO de la classe 1944, ce qui, à nouveau, ne paraît pas avoir vu le moindre début d'exécution. Le délégué du président du syndicat se plaint, le 9 mars 1944, au président du Conseil départemental de la Dordogne : *Il a été fait de belles causeries dans la radio, au sujet des Beunes, mais cela ne suffit pas.*

1944

Au cours du premier trimestre 1944, seuls 18 TE Espagnols travaillent au chantier...

10 - Organisation étatique créée en 1938 par Hitler, du nom de son premier directeur, Fritz Todt. Elle vise à soutenir toutes les infrastructures nécessaires aux secteurs de la défense et de la production industrielle du Reich en Europe, utilisant pour cela travailleurs forcés et prisonniers de guerre.

Précisons que tout projet de déplacement de compagnie, Indochinoise ou Musulmane, fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de l'Etat major allemand en poste à Périgueux.

11 - L'idée défendue par le gouvernement de Vichy était la suivante : de nombreuses personnes originaires d'Afrique du Nord, sans possibilité de regagner leur pays d'origine, se trouvaient souvent désœuvrées et sans titre d'identité ou cartes d'alimentation. Il était donc envisagé de les regrouper dans un « Centre de rassemblement des Musulmans », qu'il avait été, un temps, envisagé d'installer en Dordogne, afin à la fois de régulariser leur situation et de leur assurer une formation ou des les affecter à des travaux dans l'industrie ou l'agriculture. Lettre du chef du gouvernement au ministre du travail du 2 août 1943. A.D. 24, II W 153.

12 - Ces travailleurs là sont qualifiés, ailleurs, de Main d'œuvre coloniale Nord Africaine, ou bien, encore, de Travailleurs coloniaux encadrés.

Coût de la main d'œuvre

En été 1941, les services de la Main d'œuvre Indigène (MOI)¹³ mettent les Indochinois à disposition du syndicat pour le prix de 7 frs par jour et par personne, la nourriture et l'entretien restant à la charge de la MOI, mais, partir du 30 novembre 1941, le prix de la journée est porté à 16 frs. L'augmentation de ces sommes en si peu de temps génère une augmentation du montant des travaux... d'autant que, en mars 42, la subvention de l'Etat n'est pas encore versée. Mais ce n'est qu'un début et les prix s'envolent avec l'arrêté préfectoral du 6 juillet 1943 qui fixe le coût de la main d'œuvre journalière à 58 frs 40. Plus encore, les services de l'Etat demandent une rémunération de 80 frs par journée pour la mise à disposition, déjà évoquée, de la main d'œuvre relevant des « chantiers Musulmans ». Ils justifient cette position par le souci de « faciliter le recrutement des ouvriers et de leur montrer l'intérêt que porte l'Etat Français à nos colonies d'Afrique du Nord »¹⁴... On le voit, les travaux, entrepris initialement sur une base de 7 frs pourraient s'élever à 84 frs... Dans les faits, la mise à disposition de Travailleurs Musulmans n'a pu se faire.

Salaires

Bien que l'article 4 de la loi du 27 septembre 1940 qui crée les GTE stipule que les étrangers affectés à ces groupements ne perçoivent aucun salaire, des aménagements ultérieurs déterminent qu'ils peuvent recevoir une prime de rendement

13 - La MOI dépend du Secrétariat d'Etat au travail - commissariat à la lutte contre le chômage - service de la main d'œuvre.

14 - Registre des délibérations du comité syndical d'assainissement des vallées des Beunes, séance du 4 décembre 1943. A.D. 24, II W 153.



ou un salaire. Leurs familles peuvent, en théorie, bénéficier d'allocations¹⁵ ainsi que des dispositions relatives aux assurances sociales, aux allocations familiales, aux accidents du travail et aux congés payés. Des contrats types mettant des Travailleurs Etrangers à la disposition, soit de l'agriculture, soit d'un service public ou d'une entreprise privée, sont fournis aux employeurs, mais le contrat est passé directement entre l'employeur et le chef du groupe¹⁶. Dans l'agriculture, en Dordogne, le salaire versé au TE est, en moyenne, en 1943, de l'ordre de 400 frs par mois, nourri et logé¹⁷, mais il existe de nombreuses disparités selon les groupes, les hommes, la nature des travaux, l'employeur. Ainsi, par exemple, un contrat passé entre le président du Syndicat des Beunes et le commandant du 647e GTE de Chancelade, en date du 4 décembre 1941, indique que le syndicat versera 25 frs 75 pour chaque TE à l'Etat et 10 frs par jour et par homme au chef du groupe (même si les TE peuvent gérer leur propre argent, le salaire est, sauf dans de rares exceptions, versé au comptable du groupe, qui est censé en assurer une juste répartition).

15 - Il s'avère que, dans l'immense majorité des cas, elles ne seront pas versées aux familles, qui seront dans l'obligation de solliciter des aides auprès des associations. Notes sur la situation des Compagnies de TE. CDJC, XXXVI-153.
 16 - Arch. dép. Dordogne, 42 W 63.
 17 - Rapport sur l'état d'esprit régnant dans nos formations au cours du 4e trimestre 1943. Arch. dép. Dordogne, 42 W 56-1. Voir aussi 42 W 61.

L'implantation des camps ou cantonnements

A partir du 20 juin 1941, les Indochinois furent répartis en trois camps situés à Cazelle (commune de Sireuil), Thomas (commune d'Allas) et Pont de Combe Marty (commune de Marquay). L'aménagement d'un nouveau camp, celui des Grèzes, situé également sur la commune de Marquay, mais à 54 mètres au-dessus de la vallée, est en projet en septembre 1942. Il semble qu'à cette époque ne fonctionnait plus que le camp de Cazelle et celui d'Allas et que ce dernier ait été démonté pour être remonté aux Grèzes... En septembre 1943, une demi-compagnie de TI au camp d'Allas, une demie au camp de Cazelle, quelques TI au chantier des Grèzes.

Le camp n° 2 portait le nom de «Bao Long». A son entrée était placé un portique annamite avec deux mâts (pavillon français et pavillon d'Annam, jaune à bande rouge) ainsi qu'un gong cylindrique sculpté et peint qui sonnait les appels.

Le manque de main d'œuvre

Selon les directives gouvernementales, l'affectation de cette main d'œuvre, coloniale ou étrangère, devait se faire en faveur de grands travaux d'intérêt public, de travaux communaux ou de travaux agricoles chez des particuliers. Mais, dans ce cas précis, les responsables préféraient la première solution afin de ne pas provoquer de remous dans le marché du travail déjà sensible du fait de nombreux retours de mobilisés et de la main d'œuvre réfugiée¹⁸. Cette concurrence, sectorielle, masque toutefois mal le manque criant et croissant de main d'œuvre.

18 - Après la défaite, 1 600 000 hommes, prisonniers de guerre, sont transférés en Allemagne.

ÉTAT FRANÇAIS
COMMISSARIAT A LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE
GROUPEMENT N° 6 de FORMATIONS ÉTRANGÈRES

648^e GROUPE
DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Compte Chèque Postal 6247 Limoges
Téléphone 683

N° 4823

648^E
GTE

rubrique...

L'administration des GTE, par exemple, ne peut répondre, en Dordogne, à la fin de l'année 1941, qu'à environ 50 % de la demande de main d'œuvre, à répartir entre différentes urgences : les travaux agricoles saisonniers, la production d'énergie (chantiers de forestage et de carbonisation, mines de lignite), les grands travaux d'aménagement (travaux de voirie, aménagements hydrauliques, etc.). Dans le domaine de l'agriculture, 770 demandes sont en attente dans le département de la Dordogne en octobre 1941¹⁹.

Avancement des travaux

En septembre 1943, les travaux effectués dans la vallée des Eyzies à Allas sont terminés, sauf certains ouvrages d'art (ponts et lavoirs). L'assainissement de la Petite Beune est en grande partie achevé, sauf la portion comprise entre Allas et Puymartin et la vallée de Bénivet à Cancou. Par contre, tout reste à faire dans la vallée de la Grande Beune depuis Sireuil. On peut alors considérer que les 2/5e environ des travaux sont exécutés et que des terrains ont pu être remis en

culture, en particulier dans les communes des Eyzies, Sireuil et Saint-André-d'Allas.

En avril 1944, le président du Syndicat estime que les travaux exécutés permettent la remise en culture d'environ 300 hectares. A cette même date et toujours selon le président, la création du syndicat avait été accompagnée de *promesses faites par l'Etat d'assurer la main d'œuvre en nombre suffisant en vue de l'exécution et de l'achèvement des travaux, dans un délai qui ne devait pas dépasser un an au départ et trois ans par la suite. La troisième année est écoulée et 50% du travail reste à faire.*

Les difficultés croissantes pour trouver de la main d'œuvre, la hausse permanente des coûts, les difficultés de financement, la réquisition du personnel par l'organisation Todt, sont autant d'obstacles à la réalisation des objectifs initiaux envisagés par les promoteurs du projet, après une inauguration, placée sous le signe de la propagande, qui annonçait qu'un *peu de la renaissance française commençait dans ce vallon*²⁰.

■ Bernard REVIRIEGO

19 - Arch. dép. Dordogne, 42 W 63.

20 - Illustration, 1941. « Refaisons des terres avec des marais. Ce que l'on voit dans la vallée des Beunes ». Albéric Cahuet.